Formation POEC

Administrateur Système et réseaux cloud

7/12/2020 au 03/03/2020

Interruption du 25/12/2020 au 03/01/2021

Monsieur ACHI Agnissan Cyrille

Vous intégrez cette formation, voici les éléments qui vous concernent :

Votre indemnisation : Vous percevrez vos allocations retour à l'emploi pendant toute la formation.

Votre actualisation : Vous devez actualiser votre situation tous les mois sans déclarer que vous êtes en formation.

Votre Réinscription : Vous devez vous réinscrire à partir du 04/03/2021, votre dossier a été mis en sommeil pendant la formation.

Nous vous souhaitons une pleine réussite dans votre projet professionnel

Pôle emploi château – Service Employeur Agnès COQUILLAT